

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2017-19**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son articles L. 614-2 ;

Vu le projet de décret relatif à la création d'organismes dédiés à l'exercice de l'activité de retraite professionnelle supplémentaire ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 9 mars 2017,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 9 mars 2017.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI